

PLEUDIHEN



Village

EDITORIAL

En quelques mois, nous avons eu à débattre au Parlement et notamment au SENAT de plusieurs lois importantes qui, sans nul doute, toucheront à notre vie quotidienne.

Depuis un peu plus de 4 mois, je me familiarise et j'apprends comment fonctionnent nos institutions nationales et le parlement, Assemblée Nationale et Sénat, les deux chambres de la République Française qui font les lois de la République.

Depuis ces quelques mois, des lois importantes ont été discutées. C'est notamment la loi sur la simplification, la loi sur la lutte contre les réseaux terroristes sur Internet, la loi sur la réforme territoriale, délimitation des nouvelles régions, clarification des compétences entre régions et départements et bientôt la loi dite MACRON ainsi que la loi TOURAINE sur la santé publique.

Contrairement à l'image ou aux idées reçues, les élus qui sont présents, travaillent généralement beaucoup.

Deux éléments m'ont profondément marqué depuis que j'ai l'honneur de siéger au Sénat. Tout d'abord le niveau des échanges, où les uns et les autres, quelles que soient les sensibilités, échangent dans le respect et non pas dans l'invective. C'est argument contre argument que les lois sont amendées et en fonction de cette discussion de fond et, non pas, uniquement en fonction de l'appartenance politique.

Ensuite, les lobbies qui s'exercent auprès des Elus. Ces lobbies sont de toutes natures quelles que soient les professions touchées par un projet de loi présenté par le gouvernement.

Enfin, compte tenu de la diversité de notre Pays : géographique, culturelle, ruralité et urbanité, entre la métropole et le reste du territoire mais aussi diversité avec l'Outre-Mer, Je me rends de plus en plus compte que les lois de la République, pour certaines d'entre elles, ont du mal à s'appliquer de la même façon sur l'ensemble du territoire national.

Un dernier mot, et j'aurai l'occasion de revenir plus complètement dans un EDITO, en Avril ou Mai, sur la réorganisation nécessaire et indispensable du Sénat.

Le Président nous a annoncé une réorganisation en profondeur, souhaitée par une majorité de Sénateurs, notamment les nouveaux. Cette institution mérite véritablement beaucoup mieux que l'image qu'elle donne et qu'elle a aux yeux des Françaises et des Français. Je peux témoigner du travail important qui y est produit et rappeler, si c'est nécessaire, que 70 % des amendements votés au Sénat sont repris dans les lois de la République.

Le Sénateur-Maire, Michel VASPART

13/02/2015 n°1782

www.pleudihen.fr

CONSEIL MUNICIPAL - Prochaine réunion : jeudi 19 février à 20h30 - salle d'honneur de la mairie.

Infos pratiques.

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15 Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au 02.96.85.81.60

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Cabinet infirmier : 31 rue de Saint-Malo 02.96.88.28.57

Garde du réseau BRONCHIOLITE.

Du 14/02 au 15/02 : JASLET Morgane 1 bis rue de Dinan à Pleudihen. 02.96.88.24.50

CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Mardi 10/02 9h-12h

Mercredi 11/02 9h-12h 14h-18h

Jeudi 12/02 FERMEE

Vendredi 13/02 FERMEE

Samedi 9h30-12h30

✓ EXPOSITION 02.96.88.20.55

Du 3 au 28 février, exposition des carnets de voyage de Gisèle BION (pastel). Entrée libre.

Les RENDEZ-VOUS de la BIBLIOTHEQUE

Samedi 21 février à 14h
Carnaval - le CARNAVAL s'invite à

la bibliothèque. Les enfants sont invités à venir déguisés! Animation gratuite, ouverte à tous. Inscriptions au 02.96.88.20.55.

Tri sélectif - Prochain ramassage des sacs jaunes dans les villages : mardi 24 février.

TICKETS DE CANTINE

Prochaine vente : Mardi 24 février.

OBJET TROUVE - Une clé USB grise. S'adresser en mairie.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

Extrait du Bulletin Paroissial de février 1915.

- Nos blessés: Julien LOISEL de Lourmel et François MOUSSON des Rouchiviers.
- Lettre en date du 8 février 1915 adressée à Monsieur le Recteur par Monsieur CHOUIN dont la blessure fut heureusement plutôt bénigne:

Hier je suis allé visiter les ruines d'Ypres. Il faisait un temps brumeux: c'était le temps que je désirais, car les "aéros" allaient moins voyager et les obus probablement moins siffler. Ypres est à 6 kilomètres de Boesinghe. Parti à 8 heures j'arrivai à 9 heures pour ne repartir qu'à 3 heures le soir. J'étais parti seul. La route que je pris longe le canal de l'Yperlé qui communique avec celui de l'Yser. Elle est bordée comme le canal lui-même de deux rangées de grands peupliers et pavée comme toutes les routes principales de Belgique. Chemin faisant je jetais un coup d'œil sur les innombrables et admirables ponts jetés sur l'Yperlé par notre génie ou par les Belges. Il me semblait aussi entendre les plaintes des pauvres blessés, que j'avais jadis transportés à Ypres sur mon brancard roulant, dont les faibles ressorts n'adouçissaient guère la dureté du pavé.

Enfin j'aperçois les clochers d'Ypres. Deux sur cinq ne sont plus que des ruines. Les clochers de l'église Saint-Pierre et de l'église Saint-Jacques, l'un tout neuf, et l'autre restauré, sont bien conservés; mais ces deux églises sont complètement en ruines. L'église Saint-Nicolas, un peu genre italien, semble livrée au culte: elle n'a reçu d'ailleurs que quelques obus et est en somme peu endommagée. J'y entre pensant assister à la grand'messe; mais je ne suis pas entré que le sacristain me repousse, ainsi que toutes les personnes qui veulent pénétrer à l'intérieur. C'est qu'on ne veut aucun attroupement de peur des obus: on n'est jamais trop prudent. Voilà donc toute une ville foncièrement catholique, pour ainsi dire privée du culte: la messe ne se célèbre que dans quelques oratoires ou communautés religieuses. Heureusement j'avais eu la précaution d'assister à une messe basse le matin.

Puis je jette un coup d'œil sur cette magnifique cathédrale de Saint-Martin dans laquelle j'avais assisté à la grand'messe au mois d'octobre. C'est un monceau de décombres, ainsi que le cloître de Saint-Martin nouvellement refait à neuf, et les Halles qui étaient encore en restauration au moment du bombardement: la Cathédrale et les Halles étaient de toute beauté.

Les monstres! Dans leur férocité, ils n'ont eu visiblement qu'un but: détruire, sans doute, ils ont bombardé toute la ville, au point qu'au moins une maison sur dix n'existe plus, tandis que toutes les autres sont endommagées; mais ce sont des milliers d'obus qui sont tombés sur ces monuments historiques et les ont incendiés. Aussi presque toutes les maisons avoisinantes ont-elles disparu. Cette ville, si coquette et si animée, il y a 4 mois, est maintenant triste et silencieuse. Les habitants qui restent se sont réfugiés autant que possible dans les caves; c'est qu'ils craignent toujours les obus qui viennent encore plusieurs fois la semaine les visiter. Heureusement ce jour-là, les pruneaux ne tombaient qu'à 3 ou 4 kilomètres d'Ypres. L'ennemi, me dirent les Anglais, avaient reculé de plusieurs tranchées.

Après avoir visité l'intérieur de la ville, je sortis sur la coquette promenade de l'Yperlé qui entoure presque toute la cité. C'est là que je vis différents cimetières improvisés sur le bord du canal, et où reposent à l'ombre d'une petite croix plusieurs soldats français et anglais morts au "Champ d'Honneur". Je visitai encore les lieux qui me rappelaient le plus de souvenirs: la gare, si remplie jadis de soldats et de blessés, et aujourd'hui déserte et en ruines; la petite chapelle où j'ai dit plusieurs fois la messe, et qui, Dieu merci! Est presque complètement préservée; la maison où je couchais, en partie abattue par les obus. Puis je quittai cette malheureuse ville qui n'était guère occupée que par les Anglais et un régiment français. J'espère vous donner des vues de la splendeur ancienne et des ruines actuelles de ce pays.

La veille j'étais allé visiter un petit bourg, tout en ruines à 1500 mètres des tranchées. Il ne reste absolument rien, que la base du clocher. Pas un habitant dans les maisons, d'ailleurs détruites. Une douzaine de cuisiniers étaient seuls réfugiés là pour faire la popote et la porter dans les tranchées. "Derniers éléments à suivre".

Le comité de rédaction: I. Malabeux et J. Reungoat

STADE PLEUDIHENNAIS

➤ Vendredi 13/02 - *Championnat Foot LOISIR.*

30 Ans et Plus : pas de match officiel.

➤ Samedi 14/02 - *Jeunes de LIGUE. (Vacances scolaires)*

U 15 A (DRH) : Pas de match officiel. Possibilité de tournois, voir avec les encadrants.

Jeunes de DISTRICT. (Vacances scolaires)

U 18 A (D1) : Pas de match officiel. Possibilité de tournois, voir avec les encadrants.

U 18 B (D3) : - idem -, U 15 B (D3) : - idem -

Foot à 8 de DISTRICT. (Vacances scolaires)

U 13 A : Pas de match officiel. Possibilité de tournois, voir avec les encadrants.

U 13 B : - idem -, U 13 C : - idem -

Ecole de Football. (Vacances scolaires)

U 10/11 A : Pas de match officiel. Possibilité de tournois, voir avec les encadrants.

U 10/11 B- C-D : - idem -

U 8/9 A-B-C-D : Voir le programme avec les encadrants.

U 6/7 A-B-C-D : - idem -

➤ Dimanche 15/02 - *Journée des matchs en retard COUPES et CHAMPIONNATS. Seniors A (DRH), Seniors B (D2), Seniors C (D3) : Pas de matchs ponctuels en retard. Matchs amicaux possibles.*

SOCIÉTÉ de CHASSE - Samedi 28/02 à 20h - repas des chasseurs sociétaires, actionnaires, sympathisants de la commune peuvent y participer. Réservation obligatoire auprès des membres du bureau ou du président : 02.96.88.21.71/06.74.10.18.49 avant le 23/02.

COMITE FETES et CULTURE / Le Comité des Fêtes et Culture vous propose une soirée de divertissement "The Divas Show" avec COSTIC (Incroyable Talent sur M6) le SAMEDI 7 MARS, à 20h30 - salle des fêtes. Entrée : adulte : 15€ ; enfant : 7€. Réservation au bar Le Breizh, aux Galettes Bertel, auprès des membres du bureau

SERVICE JEUNESSE / Le service jeunesse de la commune est ouvert pendant les vacances d'hiver du lundi 9 février au vendredi 20 février.

➤ *Accueil de loisirs pour les 3-12 ans (activités variées).*

➤ *Espaces ados pour les collégiens et lycéens (activités à la carte).* Lundi 16/02. RDV 14h. Fin 16h30. Randonnée vélo. 1€. Mardi 17/02. RDV 13h30. Fin 16h45. Bowling. 11€. Mer. 18/02. RDV 14h. Fin 16h30. cuisine. 1 €. Jeudi 19/02. RDV 14h15. Fin 17h30. Cinéma Dinan. 5€. Ven. 20/02. RDV 13h30. Fin : 16h. Karting des Nielles-St Méloir. 45 €. Renseignements et inscriptions à la mairie (José Escanez 06.68.19.26.42).

L'association RJA recrute pour son accueil de loisirs du 6 au 31 juillet des animateurs et animatrices. Candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V., d'une photo, et des photocopies des différents diplômes, à adresser à Madame Dufeil - Présidente de l'association R.J.A - 8 Rue de la Fosse Even, 22690 Pleudihen/Rance.

REGLEMENTATIONS

COUPES et ABATTAGE d'ARBRES (bois et/ou haies)

les coupes et abattage d'arbres sont soumis à déclaration préalable dans les zones du PLU, classées « Espaces boisés classés à conserver et soumis à réglementation ». Les personnes souhaitant effectuer un abattage, sont priées de s'adresser à la mairie pour identifier la zone.

Selon l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 fixant diverses mesures de prévention contre les incendies de forêts et de landes et réglementant l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département des Côtes d'Armor, les particuliers ont une interdiction permanente de brûler des déchets verts dans leur jardin et aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année.